

L'atelier visait à cerner des problématiques pratiques nées de l'expérience pastorale des participants.

La redécouverte de la chronologie des étapes liturgiques du catéchumène enfant ainsi que la lecture des dernières directives envoyées récemment par notre évêque aux pasteurs des UP ont permis d'éclairer certaines questions.

- Fichier joint – comparaison RICA et rituel du BEAS¹
- Document diocésain sur les sacrements de l'initiation chrétienne (orientations diocésaines – Mgr Guy Harpigny – Janvier 2023) :

https://diocese-tournai.be/devenir-chretien_0/catechese/si-vous-etes-catechiste/trois-annees-de-cheminement/documents-officiels/

A l'issue de ce chantier, des questions ont été déposées mais le temps disponible n'a pas permis de les aborder ensemble.

Pour minimiser la frustration devant l'attente d'un prochain chantier, nous les avons rassemblées ici et y apportons quelques pistes de réponses dans l'attente d'un prochain chantier.²

Vous vous posez des questions au sujet de la durée du cheminement ?

- Le baptême des enfants en âge de scolarité (primaire) pourrait-il se vivre en année 2 ?

Selon le document diocésain (fichier annexe – lien ci-dessus), des indications de temps sont données :

A partir de 6-7 ans, sur base du rituel du baptême des enfants en âge de scolarité, un parcours catéchétique balisé d'étapes liturgiques sera proposé à l'enfant et sa famille. Les sacrements du Baptême et de l'Eucharistie (première communion) seront proposés ensemble au cours d'une même célébration (Veillée pascale ou un dimanche de Pâques) après un cheminement catéchétique régulier d'au moins six mois. Le sacrement de Confirmation sera proposé ensuite après un cheminement total de trois années.

C'est un minimum, la durée peut bien sûr être plus longue.

¹ Rituel du Baptême des Enfants en Âge de Scolarité

² Pour rappel, le service du catéchuménat est toujours disponible pour travailler ces questions avec vous (votre équipe) sur simple demande catechumenat@evechetournai.be ou par téléphone au 0499119905

Vous vous posez des questions sur l'orientation catéchèse ou catéchuménat ?

- Lorsque la demande concerne un enfant de 10 ans ? Catéchèse ou catéchuménat ?

L'accueil en catéchèse (voir tableau A3 Coloré) concerne les enfants qui ont **entre 7 et 10 ans inclusivement**. Ces enfants sont (sauf exception) accompagnés en lien avec la catéchèse ³(pas le catéchuménat).

Vous vous posez des questions sur « les rites » liés au baptême ?

- A côté des rencontres catéchétiques, sont prévues par le rituel des étapes liturgiques pour les enfants qui recevront le baptême et la première communion à Pâques. Ce sera l'occasion pour les enfants qui sont déjà baptisés de vivre au cœur de cette liturgie et en lien avec les rites des enfants à baptiser un moment particulier et signifiant.⁴
- Lors de l'entrée en catéchuménat : la croix se fait-elle sur le front uniquement ou sur tous les sens ?
Selon le rituel (p24), la signation du front est essentielle (indispensable) mais on peut (avantageusement) ajouter la signation des autres parties du corps ou de certaines d'entre elles (rituel p25).

- Quid de l'écharpe mauve ? : les enfants qui demandent le BEAS⁵ doivent-ils en recevoir une ?

L'écharpe mauve n'est pas un geste proposé par le rituel (pas même celui des adultes). La tradition de quelques décennies de catéchuménat des adultes en a fait un geste habituel de la célébration de l'appel décisif.

Mais il n'est pas exclu d'en remettre une à un enfant. Mais c'est à discerner... l'enjeu n'est pas de remettre un objet mais de manifester un état dans lequel on entre en début de carême (démarche de conversion) mais qui fera signe tout au long du carême. Si l'enfant n'est pas invité à rejoindre régulièrement la communauté pendant le carême comme le font les adultes pour les scrutins répétés et les jours saints, le sens de cette écharpe n'est pas signifiant. Pour celui qui hésite, voici quelques questions qui pourront aider à discerner : allons-nous mettre en œuvre une entrée en carême solennisée ? Invitons-nous les enfants à célébrer tous les dimanches de carême et la semaine sainte ?...

³ « En lien avec la catéchèse » ne signifie pas que l'enfant de 10 ans soit intégré dans un groupe d'enfants de 7 ans. Pour accompagner des enfants de cet âge, il est indispensable de considérer les ressources de la proposition catéchétique de l'UP pour composer pour lui (pour elle) une proposition adaptée. Par contre le sacrement de confirmation sera conféré en UP avec les plus jeunes.

⁴ Liturgies sur le chemin de la confirmation – Diocèse de Tournai – Septembre 2021

⁵ L'abréviation BEAS régulièrement utilisée ici signifie « Baptême d'enfants en âge de scolarité primaire »

Vous vous posez des questions sur l'accompagnement ?

- Une mise au point sur une question de vocabulaire est essentielle. En effet, plusieurs questions dans leur formulation font allusion aux « rencontres IC » et aux « rencontres dans le cadre des BEAS ».

Cela pourrait révéler une confusion dans la compréhension.

Dans les deux cas, il s'agit de rencontres catéchétiques sur le chemin de l'Initiation chrétienne (puisqu'il s'agit d'accompagner la réception des trois sacrements). Ce sont donc toutes des « rencontres IC ». Seuls les destinataires ont un profil un peu différent au niveau du statut (certains enfants sont baptisés et d'autres pas) mais ils sont tous sur le chemin du « devenir chrétien ». Ils ont tous à découvrir les trois sacrements. Y compris les enfants baptisés en bas âge.

- Une série de questions sur l'accompagnement des enfants qui demandent le baptême et la première communion et ceux qui sont déjà baptisés et demandent la première communion.

- Faut-il privilégier un accompagnement ensemble ou séparément ?

Dans certaines paroisses, il n'y a pas de rencontres catéchétiques « en plus » pour ceux qui ne sont pas encore baptisés... Il s'agit pour certains déjà baptisés de découvrir le sens du baptême déjà vécu et pour d'autres d'approcher le sens du baptême à recevoir... mais le contenu est le même et cela peut se vivre ensemble. Il existe sur le marché plusieurs outils adaptés⁶

Dans d'autres lieux, les enfants qui demandent le baptême ne sont pas intégrés aux autres enfants. Cela est dommage. On se prive de l'opportunité qu'offre ces nouveaux venus de faire cheminer les autres enfants sur la redécouverte de leur baptême. Si on l'envisage ainsi, la question des « rencontres en plus » tombent d'elle-même.

- Doit-il y avoir un accompagnement individualisé ou en groupe ? quid de l'histoire de chacun ?

Est-ce qu'un accompagnement individuel est pertinent pour cette tranche d'âge ? Le groupe de catéchèse n'est-il pas le lieu d'échange sur les questions de foi adapté à cet âge ?

⁶ Je demande le baptême et l'eucharistie – Edition CRER – Novembre 2011
Je me prépare au baptême – Edition Bayard - collection Qui donc est Dieu ? - 2016

- Quid des demandes qui arrivent à tout moment de l'année ? comment s'organiser ?

En principe, on s'inspire du catéchuménat, on accueille à tout moment de l'année et on propose des rencontres de catéchèse et des liturgies pour découvrir Jésus – on propose l'entrée en catéchuménat quand on a cheminé quelques mois⁷ et quand Jésus est devenu « un ami », – c'est à dire au moins quelques mois plus tard – pendant le carême, on vit le scrutin...et le baptême et la première communion à Pâques ou pendant le temps pascal.

- Comment accompagner dans le temps ?

Voir ci-dessus

- L'accompagnement des enfants qui demandent le baptême en âge de scolarité doit –il être fait par l'AEP ?

Non, pour quelle raison le faudrait-il ?

- Les enfants qui demandent le baptême en âge de scolarité sont-ils concernés par les temps de catéchèse intergénérationnelle ?

Ils sont concernés par toute proposition catéchétique et liturgique adaptée à leur âge.

- Que faire des parrains/marraines qui n'adhèrent pas aux valeurs chrétiennes ?

Dans le contexte actuel, l'acteur pastoral est appelé à développer un accompagnement des parrains et marraines. Voir deuxième atelier de ce chantier et les suites à lui donner.

- Incorporer l'accompagnement dans une catéchèse familiale ?

Le lien aux familles est aujourd'hui une préoccupation de toute la catéchèse avec des enfants.

Voir pistes outil de relecture :

<https://diocese-tournai.be/wp-content/uploads/2024/01/Catechese-et-familles-essai-2.pdf>

- Doit-on mettre le focus lors des messes des familles sur les enfants qui demandent le baptême en âge de scolarité ?

Pas vraiment, pas seulement... deux points d'attention :

Bien célébrer les étapes liturgiques.

Être très attentif aux personnes non encore initiées (enfants qui demandent le BEA mais aussi les enfants de la catéchèse, les parents qui les entourent).

⁷ Le temps du Carême est à exclure pour l'entrée en catéchuménat.

- Les 9/10/11 ans : un accompagnement diocésain ? régional ? quels outils ? que faire ?

Les 9, 10 ans sont considérés en âge de catéchèse.

Ce n'est pas du catéchuménat !

Les 11 ans – à discerner en équipe au cas par cas.

- Quid de l'après baptême ?

Deux années de cheminement vers la confirmation...

Vous vous posez des questions sur la célébration du baptême ?

- Le Baptême se fait –il en même temps que la première communion ?

Le rituel le demande. Notre évêque le demande !

Le moment par excellence est la veillée pascale ou le jour de Pâques ou encore un dimanche du temps pascal. Puisque le rituel demande propose que la communion eucharistique suive le baptême, il est évident que le baptême est vécu au cours d'une eucharistie.

- Comment gérer une célébration de baptême de bébé et de BEAS ?

Si un bébé est baptisé à la veillée pascale (ou le jour de Pâques), deux possibilités : soit il est proposé à la famille de vivre le rite de la signation et de l'imposition des mains le dimanche qui précède soit on s'inspire de « exemple de conduite de Veillée pascale » (doc joint). Il se trouve sur le site : https://diocese-tournai.be/devenir-chretien_0/catechese/si-vous-etes-catechiste/trois-annees-de-cheminement/9488-2/celebrer-les-sacrements-de-linitiation-chretienne/ - cela signifie d'intégrer la signation en tout début de veillée pascale (autour du feu) et le geste de l'imposition des mains ou de l'onction d'huile des catéchumènes entre la renonciation au mal et la profession de foi de l'enfant ou des enfants en âge de scolarité.

- Les B+EAS doit-il toujours se vivre à Pâques ?

Les Baptême d'enfants se vivent de préférence au cour de la vigile de Pâques ou le jour de Pâques ou un dimanche du temps pascal.

- Les scrutins : 1 ou 3 ?

Le rituel prévoit un scrutin mais selon l'âge de l'enfant ou dans le cas de fratrie avec des aînés, les trois scrutins sont une chance de prier pour eux et avec eux.

Vous vous posez des questions sur la communauté ?

- Pourquoi les parents d'enfants qui demandent le baptême en âge de scolarité n'adhèrent pas à la communauté ?

Ces parents ne sont-ils pas comme beaucoup de parents aujourd'hui ?

N'oublions-pas que certains d'entre eux ne demandent rien à l'Eglise (dans le cas où ce sont les enfants qui demandent le baptême !).

La question du « pourquoi » est-elle pertinente ? Ne faudrait-il pas plutôt s'interroger sur *comment aider des parents à rencontrer une communauté vivante qui donne le goût de la fraternité* ? Dès lors cette question (contrairement à la question de départ) nous concerne et nous pouvons y réfléchir et devenir acteur.

- Comment impliquer, interpeller la communauté ?

Des pistes : outils de relecture :

<https://diocese-tournai.be/wp-content/uploads/2023/10/5.-Cinq-points-dappui-essai-2.pdf>